

Réf: Dossier N° 086788

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LE CORRECTEUR AUTOMOBILE » en abrégé « LCA »

Siège social Bingerville, Bingerville, ADJAME BINGERVILLE
LOTISSEMENT AKWE DJEMIN, Lot 1013, Ilot 101

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 22/02/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LE CORRECTEUR AUTOMOBILE » en abrégé « LCA »

Objet : MECANIQUE GENERALE, TOLERIE, ELECTRICITE AUTO, CLIMATISATION AUTO, TEINTURE, VENTE DE PIECES DETACHEES, VENTE DE VEHICULES, PRESTATIONS DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social:

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 2,560,000 F CFA divisé en (256.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 256 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Bingerville, Bingerville, ADJAME BINGERVILLE
LOTISSEMENT AKWE DJEMIN, Lot 1013, Ilot 101

Dirigeant(s) : M YAO KOFFI YVES ETIENNE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01274 du 16/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°10573/GTCA/RC/2022 du 16/03/2022

